

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONICA LAROCQUE	Numéro de permis 2015373	Date d'inspection Le 20 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie au P'tit Caroussel		Numéro de téléphone (506) 870-0563	
Adresse 76 rue Mathias Dieppe NB E1A 9H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ce suivi d'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés (au moment de l'inspection, aucune non-conformité n'a été observée);

- Le ratio enfant-éducatrice
- Les dossiers administratifs dont les exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.
- Orientation positive envers les enfants
- Lieu d'exploitation respecte les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.
- Lieu d'exploitation respecte les codes et les normes que prévoit la Loi sur la prévention des incendies.
- Aire de jeux extérieurs entretenue à assurer la sécurité et à ne poser aucun danger.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 novembre 2022

Date

original signé par
Monica Larocque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 novembre 2022

Date